

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
EN DATE DU 07 AVRIL 2025**

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2025/04 : vote du Budget 2025 du CCAS	Approuvée
---	------------------

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil d'administration du CCAS.

A compter du 1^{er} juillet 2022 la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du conseil d'administration. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées doit être affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune dans un délai de huit jours à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil d'administration du CCAS.

**La présidente du CCAS
Mme Béatrice DALMAZ**

**Le secrétaire de séance
Mme Geneviève DURIS**

